

ADMINISTRATION TRAITEMENTS

AU DOMICILE DE L'ASSISTANT MATERNEL

La liste de médicaments à administrer sur le temps d'accueil n'est pas exhaustive, car peuvent apparaître tous les traitements jugés nécessaires par le médecin de l'enfant. Si possible, il reste préférable que ce soit au maximum les parents qui gèrent les traitements.

Possible sans ordonnance (« parapharmacie »)	Uniquement avec une ordonnance valide
Poche de glace	Paracétamol (autres antalgiques ou antipyrétiques)
Sérum physiologique	Antiseptique local (<i>Chlorexidine, Biseptine, ...</i>)
Dacryosérum	Collyres : antiseptique ou antibiotique
Eaux de mer (<i>Stérimar ou Physiomer</i>)	<i>Pivalone ou Rhinotrophyl</i>
Compresse, pansements	<i>Arnica-gel ou Hémoclar (crèmes, roll-on)</i>
Soluté de Réhydratation Orale	<i>Smecta, Ultra-levure</i>
Anneau de dentition	<i>Dolodent, solutions gingivales</i>
Crèmes hydratantes, émoullientes	Crèmes : antibiotique, anti-fongique ou corticoïde
Pour l'érythème fessier : <i>Mytosil, Bepanthen, Aloplastine, ...</i>	Aérosols ou inhalateurs (<i>Ventoline, Bécotide, Flixotide</i>)
Crèmes cicatrisantes (<i>Cicalfate</i>), <i>Eosine</i>	Sirop anti-histaminique (<i>Aérius ou Primalan</i>)

HOMEOPATHIE : Les traitements homéopathiques n'ont pas montré leur efficacité, leur administration reste de la responsabilité des parents (*Arnica granules, Chamomilla, ...*).